



## Licencement suite à un accident

Par **Barry99**, le **01/08/2016** à **00:30**

Après 11 années de loyaux services sans histoires, je viens d'être licencié suite à un accident avec un collègue au volant d'un poids lourd de 38 tonnes dans la cours de l'Entreprise. Jamais d'accident en 11 ans, pas de problèmes avec mon employeur jusqu'à ce jour, de bures bons rapports avec mes collègues et les clients, alors je ne comprends pas de licenciement. Que dois-je faire, merci pour votre aide.

Par **P.M.**, le **01/08/2016** à **08:50**

Bonjour,

Si vous pensez que vous y avez matière, vous pourriez contester le licenciement devant le Conseil de Prud'Hommes...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un défenseur syndical ou d'un avocat spécialiste...

Par **Barry99**, le **01/08/2016** à **23:52**

Merci pour le conseil.